



**Association
Intercommunale
des Eaux du Mormont**

**RAPPORT
DE
GESTION 2008**





Table des matières

Gestion administrative

Conseil Intercommunal	3
Comité de direction	7
Personnel d'exploitation	9

Gestion technique

Autocontrôle / Qualité de l'eau	10
Défense incendie	14
Réseau de distribution EPOT	15
Bâtiments / ouvrages AIEM	17
Matériel technique et compteurs	18



Avant toute autre considération, le Comité de direction adresse ses sincères remerciements à toutes celles et à tous ceux qui, de près ou de loin, œuvrent au bon fonctionnement de l'Association.

CONSEIL INTERCOMMUNAL / COMPOSITION

La Sarraz

Délégation fixe : Rosa Mischler

Délégation variable : membres :
Bernard Cuhat
Bertrand Guillaume-Gentil
Jean Hubert
Jean-François Meylan

suppléants :
Christian Conod
Gilles Magnenat

Eclépens

Délégation fixe : Claude Dutoit

Délégation variable : membres :
Jean-François Kaeser
André Loewer

suppléants :
Daniel Gachet
Roger Martignier

Pompaples

Délégation fixe : Pascal Chassay

Délégation variable : membres :
François Bourqui
Christian Mojonnier

suppléants :
André Favey
Gilles Pittet

Orny

Délégation fixe : Moreno Ghidini

Délégation variable : membres :
Cédric Fonjallaz

suppléants :
Martial Messeiller



BUREAU 2008	président :	François Bourqui
	vice-président :	Bernard Cuhat
	scrutateurs :	André Loewer Christian Mojonnier
	scrutateurs suppléants :	Bertrand Guillaume-Gentil Cédric Fonjallaz
	secrétaire :	Chantal Quidort

COMMISSION DE GESTION ET DE RECOURS	La Sarraz	Jean Hubert
	Eclépens	Jean-François Kaeser
	Pompaples	Pascal Chassay
	Orny	Cédric Fonjallaz

ACTIVITES Le Conseil Intercommunal a tenu 3 séances plénières.

SEANCES *Le 21 mai 2008 – salle de la Biolle à Pompaples*

Le Président informe le Conseil que, selon Monsieur le Préfet, la motion déposée par M. Meylan lors du conseil du 14 novembre 2007 demandant succinctement : de dénoncer ou de renégocier la convention Holcim, n'est pas une motion mais une interpellation.

Monsieur le Président assermente M. Rocchino Mancino.

Election au Comité de direction : M. Rocchino Mancino est élu à main levée à l'unanimité.

Les membres du bureau du Conseil 2007 sont réélus dans son ensemble pour 2008.

Le Conseil Intercommunal :

- approuve les comptes de l'AIEM arrêtés au 31 décembre 2007 à l'unanimité et donne décharge au Comité de direction de sa gestion pour l'année 2007.



Le 7 octobre 2008 – salle de la Biolle à Pommaples

Monsieur le Président assermente M. Roger Pralong.

Election au Comité de direction : M. Roger Pralong est élu à main levée et à l'unanimité. Il est également élu à la place de Vice-Président.

Concernant les préavis 10/08.2 "Réservoir de la Cressonnière" et 10/08.3 "Station d'accélération des Prés-Morès" : les commissions de gestion et Ad-hoc, estimant n'avoir pas assez reçu de détails lors de la séance de présentation des préavis, n'ont pas rendu de rapport au Président et elles demandent que le responsable du bureau Hydro-Concept vienne expliquer devant le Conseil les raisons du dépassement important du montant des travaux par rapport au montant figurant dans le plan directeur. Par conséquent, les préavis susmentionnés sont reportés au prochain conseil.

Le bureau Hydro-Concept a présenté et expliqué en détail les différences des coûts entre les montants figurant dans le plan directeur et les montants demandés dans le préavis.

Mme Rosa Mischler et M. Jean-François Meylan dépose une motion suite à un entretien qu'ils ont eu avec le SECRI (Service des communes et des relations institutionnelles). Celle-ci est appuyée par 7 personnes donc portée à l'ordre du jour.

La motion demande :

- de soumettre le tarif du 5 juin 2007 au chef du département de la sécurité et de l'environnement pour approbation,
- de rédiger un tarif pour la fourniture de l'eau industrielle et soumettre ce tarif à l'approbation du Conseil.
- En application de l'art. 27 des statuts de l'AIEM, de définir un prix de vente pour la consommation d'eau industrielle de l'entreprise Holcim.

La motion est acceptée par 8 voix et 5 abstentions.



Le 26 novembre 2008 – salle de la Biolle à Pommaples

Le Président informe que le Comité de direction, n'ayant pas reçu toutes les informations nécessaires, n'est pas en mesure de répondre à la motion déposée lors du conseil du 7 octobre.

Le Conseil Intercommunal :

- adopte le préavis 10.08/2 autorisant le Comité de direction à procéder aux travaux de construction du nouveau réservoir de la Cressonnière, de pose de conduites en fouille, de l'assainissement de l'ancien réservoir à l'unanimité.
Un crédit de Fr. 2'540'000.- lui est accordé à cet effet. Celui-ci est financé par un emprunt aux meilleures conditions du moment et amorti sur une durée maximale de 30 ans,
- adopte le préavis 10.08/3 autorisant le Comité de direction à procéder aux travaux de construction d'une station d'accélération par 11 voix et 2 abstentions,
- adopte le préavis 10.08/4 relatif au budget 2009 par 12 voix et 1 abstention.

Le Comité de direction informe l'assemblée qu'une nouvelle convention va être signée entre l'Institution des Diaconesses de St-Loup et l'AIEM concernant la reprise du réseau privé de St-Loup et le prix de vente de l'eau.



COMITE DE DIRECTION

COMPOSITION	Président :	Franco Cetrangolo	- administration générale - finances
	Vice-président :	Eric Pantet (jusqu'au 7 octobre 2008)	- personnel d'exploitation - autocontrôle
		Roger Pralong (dès le 7 octobre 2008)	- qualité de l'eau
	Membres :	Eric Bernard	- défense incendie - réseau de distribution
		Claude-Alain Michaud (jusqu'au 21 mai 2008)	- bâtiments, ouvrages - matériel technique
		Rocchino Mancino (dès le 21 mai 2008)	- compteurs
	Secrétaire :	Chantal Quidort	
	Boursière :	Myriam Beyeler	

MUTATIONS AU COMITE

M. Claude-Alain Michaud démissionne pour des raisons de surcharge de travail due à sa fonction de Syndic. Il est remplacé par M. Rocchino Mancino.

M. Eric Pantet démissionne suite à une réorganisation des dicastères au sein de la Municipalité de La Sarraz. M. Roger Pralong (nouveau Municipal) prend sa place.

SEANCES

Entre le 8 janvier et le 16 décembre 2008, le Comité de direction a tenu 25 séances ordinaires.

Le 21 octobre 2008, séance extraordinaire "Budget 2009"

ACTIVITES 2008

Les préavis qui ont été adoptés tant par le Comité de direction que par le Conseil Intercommunal sont au nombre de 4 (voir chapitre " Conseil Intercommunal").



Janvier 2008 : l'AIEM a son propre bureau, celui-ci se trouve dans les locaux de l'administration communale de La Sarraz (ancien bureau de l'état civil).

Une solution a été trouvée concernant la défense incendie et approvisionnement en eau potable du hameau "Les Pâquis". En effet, après plusieurs entrevues avec la municipale de Lussery, Eauservice et l'ECA, nous avons pu maintenir la situation actuelle et ceci jusqu'au moment où, Lussery abandonnera son réservoir et son alimentation sur Dizy au profit d'une alimentation par Cossonay. Cette situation nous a permis de conclure l'achat de l'eau de Eauservice à environ Fr. 2.- le m3 au lieu de Fr. 5.70 le m3 demandé.

Le Comité de direction a signé une convention entre l'AIEM et l'Institution des Diaconesses de St-Loup réglant la reprise du réseau privé de St-Loup et fixant les tarifs de vente de l'eau.

Le logo de notre association a été réalisé par Serge Chevalley.

Le site internet de notre association a été mis en ligne. Des améliorations doivent encore y être apportées.

En plus des activités relatées ci-dessus, le Comité de direction gère au quotidien la bonne marche de l'association, tant au niveau technique qu'au niveau administratif.

**ACTIVITES
EN COURS DE
FINALISATION**

Le Comité de direction est occupé à la finalisation des projets suivants :

- Convention à établir avec la commune d'Oulens concernant l'achat de l'eau pour la défense incendie du site de CRIDEC.
- Projet d'adhésion de la commune de Ferreyres.
- Mise en conformité, auprès du registre foncier, des cessions de propriété et des servitudes des ouvrages, conduites et captages cédés par les communes.
- Participation active au projet de l'ARC concernant la réalisation d'un plan directeur régional de la distribution de l'eau.



PERSONNEL D'EXPLOITATION

La Sarraz	M. André Steiner
Eclépens	M. Philippe Champendal
Pompaples	M. Patrick Favey
Orny	M. François Pavillard

ACTIVITÉS

Journée d'information

Le 10 octobre 2008, le Comité de direction a organisé avec les employés communaux et les concessionnaires de l'AIEM une journée d'information sur l'entretien des Bornes Hydrantes et les nouveautés de la société Hinni.

Une information globale sur les problèmes rencontrés sur le réseau d'eau:

- marche à suivre en cas de fuite d'eau
- introduction des nouveaux branchements
- changement ou installation de nouveaux compteurs

Le tout suivi d'un apéritif et d'un repas très convivial préparé par les eHnv de St-Loup.

PROJETS EN COURS

Le Comité de direction étudie la possibilité d'engager un fontainier pour l'AIEM. Cette personne sera au bénéfice d'une formation de fontainier ou de surveillant de réseau et aura comme responsabilité :

- la gestion et la responsabilité de l'autocontrôle sur l'ensemble des ouvrages de l'AIEM,
- du suivi des travaux effectués sur le réseau d'eau ainsi que sur les ouvrages,
- Entretien et nettoyage des infrastructures AIEM.
- la gestion et l'organisation des relevés de compteurs et éventuellement le remplacement de ces derniers.



AUTOCONTROLE / QUALITE DE L'EAU

DESCRIPTION L'autocontrôle demande au distributeur d'eau de veiller à ce que l'eau de boisson distribuée soit en permanence conforme aux exigences légales et d'effectuer les analyses nécessaires. Il implique la mise en place d'un concept d'organisation de l'autocontrôle. Ces mesures sont dictées par le souci d'éliminer ou de réduire de manière acceptable les risques d'atteinte à la santé publique.

AUTOCONTRÔLE Actuellement nous n'avons pas établi de concept d'autocontrôle au nom de l'AIEM, nous attendons que les ouvrages principaux soient terminés. Pour le moment, l'autocontrôle est effectué par l'employé communal, comme par le passé.

La Sarraz :

- une fois par semaine = contrôle du chlore résiduel au départ de la distribution au réservoir de la Cressonnière,
- une fois par semaine = contrôle du chlore résiduel à St-Loup au robinet extérieur de la halte du bus,
- une fois par semaine = contrôle et manipulation de la vanne incendie du réservoir des Allevey.

Eclépens :

- une fois par mois = contrôle visuel des réservoirs (Sur Chaux et Pas de chauvet),
- une fois par année = vidange et nettoyage d'une cuve de réservoir (comme on dispose de 4 cuves, cela fait un tournus de 4 ans),
- trois fois par semaine = station de pompage "Cinq-Sous", contrôler les pompes, le niveau du béliet et purger le compresseur,
- trois fois par semaine = réservoir "Sur Chaux", contrôler le niveau.

Pompaples :

- une fois par semaine = contrôle de la consommation et des installations de pompage et du système de chlorage,
- une fois par mois = contrôle du réservoir en Beauregard et du fonctionnement de la vanne incendie,
- une fois par mois = contrôle du débit des sources et nettoyage de la chambre des sources,



- deux fois par année = nettoyage du réservoir de station de pompage,
- une fois par année = nettoyage du réservoir Beauregard,
- une fois par année = nettoyage des captages des sources de La Vaux.

Orny :

- une fois par mois = contrôle visuel du réservoir,
- tous les 2 ans = vidange et nettoyage du réservoir.

QUALITÉ DE L'EAU Conformément à l'ordonnance fédérale sur les denrées alimentaires (Art. 275d de l'ODAI), tout distributeur d'eau potable doit informer les consommateurs au sujet de la qualité de l'eau distribuée. Cette information doit contenir :

- provenance de l'eau,
- traitement de l'eau,
- teneur en nitrate de l'eau,
- la dureté totale de l'eau,
- une information générale sur la qualité microbiologique et chimique de l'eau distribuée. Lorsque des problèmes de qualité surviennent, il y a lieu de mentionner les non conformités et d'indiquer les mesures prises.

Nous diffusons cette information de

Provenance de l'eau		Traitement de l'eau
LA SARRAZ	Eau de source (La Cressonnière) La Sarraz	Désinfection par chlorage
ECLÉPENS	Eau de source (La Cressonnière) La Sarraz Nappe phréatique (Puits Cinq-Sols) Eclépens	désinfection par chlorage non traitée
POMPAPLES	Eau de source (La Vaux) Pompaples	désinfection par chlorage
ORNY	Eau de source (La Cressonnière) La Sarraz	désinfection par chlorage



ANALYSES MICROBIOLOGIQUES

LA SARRAZ

4 Prélèvements en 2008 - Fontaines publiques de : Grand-Rue, Bourg de Jougne, route de Dizy
 (8 avril, 9 juillet et le 22 juillet, - Hôpital de St-Loup (halte du bus)
 16 décembre)

	Valeurs des échantillons	Limite légale autorisée
Germes aérobies	7 à 52	300 / ml
Escherichia coli	0	0 / 100 ml
Entérocoques	0	0 / 100 ml

ECLEPENS

Prélèvement du 9 juillet 2008 – Fontaine publique face à la maison de commune

	Valeur de l'échantillon	Limite légale autorisée
Germes aérobies	13	300 / ml
Escherichia coli	0	0 / 100 ml
Entérocoques	0	0 / 100 ml

POMPAPLES

4 Prélèvements en 2008 - Source à "La Vaux" - Station de pompage, rue du Four
 (4 mars, 30 juin, 9 septembre, - Fontaines des Sordettes et celle face au satellite Denner
 17 novembre)

	Valeurs des échantillons	Limite légale autorisée
Germes aérobies	0 à 23	300 / ml
Escherichia coli	0	0 / 100 ml
Entérocoques	0	0 / 100 ml

ORNY

Prélèvements du 9 et 30 septembre 2008 - Administration communale – WC – Robinet du lavabo
 - Fontaine face EMS

	Valeurs des échantillons		Limite légale autorisée
	9.09.2008	30.09.2008	
Germes aérobies	320	19 à 156	300 / ml
Escherichia coli	2	0	0 / 100 ml
Entérocoques	0	0	0 / 100 ml



ANALYSES CHIMIQUES

LA SARRAZ

Prélèvements du 9 juillet 2008 - Fontaines publiques du Bourg de Jougne et de la route de Dizy

	Unité	Valeurs des échantillons	Objectif de qualité	Eau assez dure
Dureté totale	°F	27.6 à 27.8	Sup. à 10	
Nitrate	Mg/l	5.9	Moins de 25	

ECLEPENS

Prélèvement du 9 juillet 2008 – Fontaine publique face à la maison de commune

	Unité	Valeur de l'échantillon	Objectif de qualité	Eau dure
Dureté totale	°F	37.3	Sup. à 10	
Nitrate	Mg/l	19.9	Moins de 25	

POMPAPLES

Prélèvements du 9 septembre 2008 - Fontaine publique face au satellite Denner

	Unité	Valeurs des échantillons	Objectif de qualité	Eau assez dure
Dureté totale	°F	25	Sup. à 10	
Nitrate	Mg/l	8.3	Moins de 25	

ORNY

Prélèvements du 30 septembre 2008 - Administration communale – WC – Robinet du lavabo
- Fontaine face EMS

	Unité	Valeurs des échantillons	Objectif de qualité	Eau assez dure
Dureté totale	°F	26.7	Sup. à 10	
Nitrate	Mg/l	6.8	Moins de 25	

INFORMATIONS GÉNÉRALES

28 analyses microbiologiques (Eclépens 1 - Orny 3 - Pompaples 10 - La Sarraz 14) et 5 analyses chimiques ((Eclépens 1 - Orny 1 - Pompaples 1 - La Sarraz 2) ont été faites en 2008. Tous les échantillons prélevés sur le réseau de distribution ont répondu aux exigences légales sauf le prélèvement du 9 septembre sur la commune d'Orny; celui-ci a signalé un nombre de germes trop élevé et une présence de bactéries "Escheridia coli". Après vérification du bon fonctionnement de notre système de désinfection et une autre analyse faite le 30 septembre, nous pouvons assurer que l'eau distribuée est à nouveau conforme aux exigences légales.



DEFENSE INCENDIE

CONTRÔLE ET MAINTENANCE DES BHS

Le contrôle et la maintenance des Bornes hydrantes en 2008 a été effectué par :

- l'entreprise Hinni pour Eclépens,
- les employés communaux pour La Sarraz, Pompaples et Orny.

RÉPARATION ET REPLACEMENT DES BHS

L'entreprise Hinni a révisé et réparé en 2008 les bornes suivantes :

- La Sarraz, bornes no 7, 16, 23, 50, 54
- Eclépens, bornes no 156, 205, 225
- St-Loup, borne no 363

Eric Champendal a remplacé la borne no 231 d'Eclépens.

EQUIPEMENT DE BHS

Le quartier "Les Guébettes" à La Sarraz et celui "Champs Montanney" à Pompaples ont été équipés de BHS.



RESEAU DE DISTRIBUTION

TRAVAUX EFFECTUÉS SUR LE RÉSEAU **Fuites et interventions diverses**

La Sarraz

Nous avons procédé à la réparation de 6 fuites d'eau et à la révision de 2 vannes de prise.

La Maison Wagamet a dû intervenir à deux reprises (Gd-Rue et Bourg-de-Jougne) pour la recherche de fuites.

Eclépens

Nous avons procédé à la réparation d'une fuite d'eau. Nous avons mis un bouchon à une conduite, suite à la suppression d'une borne hydrante.

Pompaples

Pour cause de nouvelles constructions, nous avons dû procéder au déplacement de la conduite principale à la rue du Four ainsi que le réseau complet au lieudit : "Champs Montanney".

Orny

Néant

RACCORDEMENTS AU RÉSEAU DE L'AIEM

Introductions

- La Sarraz Les introductions se poursuivent aux Guébettes.
- Pompaples Introduction des parcelles de S. Carrard et P. Favey.
Introduction du quartier "Champs Montanney".

**RÉSEAU DE DISTRIBUTION
TRAVAUX PRÉVUS DANS
LE PDDE – ÉTAPE 1**

	<u>Description</u>	<u>Etat au 31.12.08</u>
La Sarraz	- Connexion réseau haute pression (HP) – réseau basse pression (BP) via un réducteur de pression	<i>Non commencé</i>
	- Bouclage des Guébettes	<i>Terminé</i>
La Sarraz – Eclépens	- Remplacement de la conduite de liaison entre La Sarraz et Eclépens	<i>Non commencé</i>
La Sarraz – Pompaples	- Nouvelle conduite de distribution BP La Sarraz – Pompaples.	<i>Non commencé</i>
Pompaples	- Connexion sur la BP de La Sarraz	<i>Non commencé</i>
Pompaples – Orny	- Nouvelle conduite de distribution BP Pompaples- Orny	<i>Non commencé</i>
Eclépens	- Nouvelle conduite de distribution, nouveau réservoir du Mormont – Cinq Sous, en DN 325mm	<i>Travaux en cours</i>
	- Equipement et maillage du Pôle 11 Les Marais	<i>Terminé</i>



BATIMENTS / OUVRAGES AIEM

ENTRETIEN

Mis à part l'entretien usuel des installations, aucun n'investissement conséquent n'a été fait en 2008.

ADDUCTION / STOCKAGE TRAVAUX PRÉVUS DANS LE PDDE – ÉTAPE 1

	<u>Description</u>	<u>Etat au 31.12.08</u>
La Sarraz	- Station d'accélération sur la conduite entre La Sarraz et Eclépens	<i>Non commencé</i>
	- Nouvelle chambre de réunion "La Cressonnière"	<i>Non commencé</i>
	- Construction du nouveau réservoir de la "Cressonnière"	<i>En procédure de mise à l'enquête</i>
Eclépens	- Construction d'un nouveau puits à Cinq-Sous, y.c. la désaffectation du puits actuel	<i>Travaux en cours</i>
	- Construction du nouveau réservoir du "Mormont"	<i>Travaux en cours</i>



MATERIEL TECHNIQUE / COMPTEURS

COMPTEURS

Nous avons changé tous les compteurs de la commune d'Orny, ceux-ci ont été équipé du système de relèvement automatique des m³ consommés.

Suite à la reprise du réseau privé de St-Loup, tous les bâtiments n'ayant pas de compteur ont été équipé. Les compteurs ont été fourni par l'AIEM, mais le travail a été pris en charge par le propriétaire.

MATÉRIEL TECHNIQUE

La maison Häny a procédé selon le contrat d'entretien au contrôle annuel des pompes de la station de pompage de la rue du Four à Pompaples.

La maison Technimat a procédé au contrôle annuel du système de chlorage du réservoir de la Cressonnière.

Remplacement des piles pour l'alimentation de la vanne du réservoir d'Eclépens par la maison Rittmeyer.

A. Pilet a dû intervenir pour une panne de la transmission des alarmes du réservoir de la Cressonnière.

